



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 3481

Texte de la question

SERVICE CIVIQUE

M. le président. La parole est à M. Yves Blein, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Yves Blein. Ma question s'adresse à M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.

Aider les agents des écoles à lutter contre le gaspillage alimentaire, participer à l'animation du conseil municipal de la jeunesse et des conseils de quartier, contribuer à la bonne marche de l'atelier santé ville, enrichir les activités périscolaires : voici quelques-unes des missions que huit jeunes en service civique prennent en charge dans ma commune, à Feyzin.

Les jeunes Français aiment s'engager. La jeunesse est par nature généreuse ; il faut que la nation accueille cette richesse et lui offre de multiples terrains d'expression et de réalisation. En fixant comme objectif que la moitié des jeunes Français puissent réaliser une mission de service civique, le Président de la République a lancé hier un formidable défi à la nation. Les services publics, bien sûr, les acteurs de l'économie sociale – notamment le mouvement associatif, déjà remarquablement mobilisé – et la société civile dans son ensemble doivent tous, sans exception, se mobiliser pour ne pas laisser en jachère cette formidable capacité de la jeunesse française à vouloir être utile à la société.

Car nous le savons bien : c'est dans cette envie d'être utile que prend naissance le sentiment d'appartenance à la nation, que s'épanouit la notion de solidarité, que se matérialise cette belle valeur qu'est la fraternité. 60 000 jeunes hier, 350 000 demain, sont et seront autant de messagers et de militants de l'esprit républicain dont nous avons tous, particulièrement en 2015, demandé avec force la réhabilitation. Ne laissons pas l'envie d'engagement de notre jeunesse sans terrain d'exercice, car c'est bien la République, et nul autre, qui doit capter et guider cette précieuse énergie !

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire comment vous comptez mettre en œuvre cette promesse faite par le Président de la République à la France qui s'engage ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. le président. Un peu moins de bruit, mes chers collègues ; je suis sûr que vous êtes très heureux de vous retrouver, mais écoutez les orateurs !

La parole est à M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.

M. Patrick Kanner, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports. Monsieur le député, la politique de la jeunesse ne se résume pas à l'engagement, mais il constitue – chacun voudra bien le reconnaître – une priorité.

Le nombre de jeunes en service civique a triplé entre 2012 et 2015, pour atteindre 60 000 aujourd'hui. Créer une culture de l'engagement fondée sur le volontariat, et sortir d'un dispositif qui était au début confidentiel – disons-le – pour le généraliser et en faire progressivement un élément de notre contrat social, tel est l'enjeu. Il doit se manifester par des réponses à votre question, monsieur Blein.

Comment cela ? Tout d'abord, par une volonté politique, celle exprimée hier par le Président de la République à l'occasion de ses vœux à la jeunesse et aux forces de l'engagement – vœux formulés le 11 janvier, tout un symbole. Ensuite, par des moyens financiers : 1 milliard d'euros pour permettre à 350 000 jeunes – vous l'avez dit, monsieur le député – d'effectuer, d'ici 2019, un service civique. Ces mesures seront complétées par des quotas de création de services civiques qui seront imposés aux administrations d'État dès 2016. Nous négocierons, naturellement, avec les collectivités territoriales pour développer cette politique.

Troisième étage de la fusée : des moyens administratifs adaptés seront prévus, dans le cadre d'un Haut-commissariat à l'engagement qui sera placé sous l'autorité du Premier ministre, pour démontrer toute l'importance que revêt cette politique publique.

Mesdames et messieurs les députés, nous changeons d'échelle, nous changeons de dimension, pour reconnaître à notre jeunesse toute sa place dans la société. À l'engagement morbide, mortifère, des terroristes, nous opposons l'engagement pour la vie de notre jeunesse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Blein](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3481

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Ville, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 janvier 2016](#)